

**COMITE INTER-ETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECERESSE DANS LE SAHEL  
(CILSS)**

**COMMISSION EUROPEENNE  
(CE)**

**PROGRAMME REGIONAL  
"AMELIORATION DES INSTRUMENTS DU DIAGNOSTIC PERMANENT POUR  
LA SECURITE ALIMENTAIRE REGIONALE" Phase III  
(DIAPER III)**

**MAURITANIE**

**RAPPORT D'EVALUATION / PROGRAMMATION  
DIAPER III/AN II**

M. P. J. LEBLAN, Consultant CESD Communautaire  
M. B. SACKO, ECA/DIAPER III

Janvier 1995

## SOMMAIRE

<b>PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>I - EVALUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE (ANNEE 1).....</b>	<b>9</b>
1. 1 ORGANISATION.....	9
1. 2. TECHNIQUE DES ENQUETES.....	11
1. 3 LES RESULTATS.....	16
1. 4 LES SYNERGIES .....	17
<b>II - ANIMATION LOCALE.....</b>	<b>18</b>
2 . 1 MISE EN PLACE DE L'ANIMATION LOCALE .....	18
2 . 2 RAPPORT D'ACTIVITES SUCCINT DU TRAVAIL DE L'ANIMATION LOCALE JUSQU'EN DECEMBRE 94.....	18
2 . 3 RELATIONS ET COLLABORATION AVEC LES AUTRES ORGANISMES IMPLIQUES.....	19
DANS L'APPUI A LA COMPOSANTE NATIONALE.....	19
2 . 4 QUALITE DE L'INTEGRATION DE L'ANIMATION LOCALE DANS LE DISPOSITIF.....	19
DIAPER.....	19
2. 5. EXECUTION DU DEVIS-PROGRAMME: .....	19
<b>III - LA COMPOSANTE NATIONALE.....</b>	<b>21</b>
3 . 1 SA COMPOSITION.....	21
3 . 2 SA PARTICIPATION AU PROJET ET SON MODE DE FONCTIONNEMENT .....	21
3 . 3 ROLE ET CONTRIBUTION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE AU DISPOSITIF DIAPER .....	22
<b>IV - MISE EN OEUVRE DES CONDITIONNALITES.....</b>	<b>23</b>
4 . 1 COMITE DE SECURITE ALIMENTAIRE .....	23
4 . 2 PRISE EN CHARGE DES OPERATIONS DE COLLECTE PAR L'ETAT.....	24
<b>V PROGRAMMATION DES ACTIVITES.....</b>	<b>25</b>
1. LES ENQUETES: .....	25
2. L'ANIMATION LOCALE:.....	28
<b>VI- BESOINS EN FORMATION .....</b>	<b>30</b>
5 . 1 ANIMATION LOCALE.....	30
5.2 STATISTIQUES AGRICOLES .....	30
5 . 3 IDENTIFICATION DES BESOINS EN FORMATION .....	30
<b>VII- BUDGET PREVISIONNEL.....</b>	<b>32</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>33</b>

## PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### Activités

Une seule enquête est actuellement soutenue par le projet DIAPER, « l'Enquête Suivi Prévision et Estimation des Récoltes (ESPER) ». Elle est réalisée par la Division des Statistiques Agricoles et Animales (DSAA) du Service des Statistiques et de la Prévision de la Direction du Développement des Ressources Agro-Pastorales (DRAP) du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (MDRE).

#### a) *L'Enquête Suivi Prévision et Estimation des Récoltes (ESPER).*

Le chef de la DSAA est également chef du Service des Statistiques et de la Prévision par intérim.

A part lui, il n'y a pas à la Division des Statistiques Agricoles et Animales de Cadre Supérieur de formation Statistique. Le niveau en statistiques de l'ensemble des cadres est très faible.

Le chef du Service est Ingénieur des Travaux Statistiques. Il y a deux ITS disponibles à Nouakchott et ayant une expérience en statistiques agricoles. Le premier, ancien du Service de retour après ses études à Dakar, est en instance d'affectation au Ministère du Développement Rural et de l'Environnement. Il y en a un autre qui a été consultant FAO auprès du Service et qui vient d'y effectuer 4 mois en tant que Consultant payé par DIAPER. Il est donc inutile d'envoyer des agents du Service en formation de longue durée puisqu'ils ne réintègrent pas automatiquement leur Service d'origine.

*La mission recommande de renforcer au plus vite la DSAA en lui affectant un ou deux ITS à défaut de pouvoir trouver et intégrer un Ingénieur Statisticien-Economiste. Le devenir de la DSAA dépend en grande partie de ce renforcement.*

Il est pour l'instant pratiquement impossible à la DSAA de modifier la méthodologie de l'enquête sans un appui extérieur. Heureusement, ce n'est pas le problème le plus urgent.

---

La DSAA utilise un échantillon de villages (unités primaires) et d'exploitations (unités secondaires) inchangé depuis 1988. Il est donc obsolète. La DSAA peut, car cela était fait il n'y a pas très longtemps dans le cadre de l'enquête elle-même, refaire un échantillon d'exploitations tout en gardant les mêmes villages. Ce serait déjà une nette amélioration. La méthodologie existe pour faire le recensement des ménages, repérer les exploitations agricoles et tirer un échantillon de celles-ci. Il suffit de recycler les enquêteurs dont certains ont déjà fait un tel recensement.

*La mission recommande de refaire, pour les villages de l'échantillon, une opération de recensement des ménages et de retirer un échantillon d'exploitations. Cette opération devrait être renouvelée au moins tous les deux ou trois ans si pas tous les ans.*

La fiche parcelle se confond avec le premier volet du questionnaire destiné à l'identification de l'exploitant et au relevé de quelques caractéristiques de l'exploitation. Il y a donc autant de questionnaires que de parcelles, ce qui alourdit le coût d'impression et ne facilite pas la saisie. Les fiches sont toutes codifiées au bureau central alors qu'elles pourraient l'être directement par les enquêteurs.

*La mission recommande de revoir la forme du questionnaire en se référant au modèle proposé par l'ECA.*

Cette enquête annuelle par sondage a été réalisée en 1994 selon la méthodologie utilisée depuis de nombreuses années. Une mauvaise interprétation des conditions d'intervention du DIAPER a poussé les Autorités Mauritanienes à supprimer toutes les inscriptions budgétaires concernant l'enquête, y compris le paiement des enquêteurs qui relevait de fonds de contre-partie de l'aide alimentaire. Ceci a engendré de graves difficultés financières encore aggravées par le retard important accusé dans la mise en place des fonds du DIAPER. **Les enquêteurs n'ont touché aucun salaire depuis janvier 1994.**

L'enquête ne s'est donc pas déroulée de manière satisfaisante. Lors du premier passage sur les cultures pluviales (Diéri) les enquêteurs n'ont rempli en moyenne que la moitié des questionnaires prévus (51%). Les prévisions de récolte ont donc été très largement estimées dans certaines régions à partir de tendances tirées des résultats des années passées et d'observations subjectives.

Une telle carence, si elle se renouvelle, risque de détruire rapidement la confiance si difficilement acquise des utilisateurs envers les résultats produits par la Division des Statistiques Agricoles.

Or, en cette fin janvier, la DSAA est incapable de savoir où en est la deuxième phase de l'enquête sur ces mêmes cultures alors que les opérations devraient être terminées sur le terrain depuis un mois.

---

*La mission recommande que des mesures soient prises rapidement pour qu'une telle situation ne se reproduise pas. Il faut:*

- que le salaire des enquêteurs soit rapidement rétabli et qu'il soit pris en charge par l'Etat comme dans le passé*
- améliorer la gestion des crédits par une meilleure coopération entre l'Animateur local et la DSAA afin que les moyens matériels soient mis à disposition en temps opportun*
- refaire un séminaire de recyclage et de formation des superviseurs, contrôleurs et enquêteurs pour les remotiver.*

Avec la décentralisation administrative récente, les Délégués Régionaux du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement gèrent tout le dispositif de terrain, personnel et moyens matériels. La DSAA ne maîtrise plus l'utilisation des moyens de déplacements et donc le déroulement de l'enquête dans le temps.

*La mission recommande de sensibiliser les Délégués Régionaux du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement sur la nécessité de respecter les calendriers d'enquêtes.*

Au niveau du Service central il y a un double traitement des questionnaires; un traitement manuel et une exploitation informatique avec saisie-contrôle sur SP6. L'un sert parait-il à contrôler l'autre!!!

*La mission estime que l'organisation de l'exploitation devrait être simplifiée en se contentant du seul traitement informatique.*

Les variances et les coefficients de variation n'ont pas été calculés par la DSAA.

*La mission recommande que l'équipe centrale de Niamey mette à la disposition de la DSAA un logiciel de calcul et forme les agents de la cellule informatique à la fois à l'utilisation du logiciel et à l'interprétation sommaire des résultats.*

Le conseiller du Ministre du Développement Rural et de l'Environnement a montré un cadastre complet des surfaces irriguées en affirmant que la télédétection pouvait aider à l'observation de ces périmètres.

Un expert Suédois que nous avons rencontré en Guinée Bissau et qui y avait mené une expérimentation en ce domaine était convaincu que cette technique pouvait apporter un appui aux statistiques agricoles mais était assez prudent dans ses recommandations.

*La mission pense que la DSAA n'a pas les moyens de se lancer dans l'expérimentation de nouvelles méthodes comme la télédétection.*

---

### *b) L'enquête suivi des marchés*

En plus de l'Office National de la Statistique (ONS) qui relève des prix sur les marchés de la Capitale pour le calcul de son indice des prix, deux structures suivent les prix sur les *marchés urbains*:

- Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) suit les marchés des chef- lieux de départements dans le cadre de sa politique d'approvisionnement des zones déficitaires

- Le Département d'Informations Rurales (DIR) de la Cellule de planification du MDRE se fait transmettre des informations sur les prix par les Chefs de Délégations du Ministère (MDRE) et en fait une analyse sommaire mensuelle.

Les objectifs de ces structures sont évidemment très différents et leurs méthodes ne sont pas comparables.

Pour compléter ce dispositif, la DSAA voudrait quant à elle mettre en place un système permanent d'informations sur les marchés ruraux en s'appuyant sur son dispositif de terrain.

*La mission propose la prise en compte d'un système d'information des marchés la campagne 95/96 par le renforcement du dispositif déjà en place à la CSA. Elle préconise d'autre part qu'ait lieu une réunion sérieuse de concertation, à l'instigation de l'Animateur local, pour préciser exactement le rôle de chacun et coordonner le système de collecte des prix sur les marchés.*

### *c) La Centrale d'informations*

Une Banque de données a été mise en place à la Division des Statistiques Agricoles et Animales (DSAA) avec DIAPER II.

La mise à jour n'est assurée que pour quelques résultats nationaux issus de l'ESPER.

*La mission recommande de redynamiser cette activité en y affectant un agent à plein temps doté d'une moto pour pouvoir aller chercher les informations.*

*Elle recommande aussi de réaliser avec cette centrale d'informations un Annuaire de statistiques agricoles afin de faire connaître cette Banque de données aux utilisateurs potentiels.*

Il faut signaler que le Département d'Informations Rurales a publié une brochure très bien présentée et assez complète « Le Développement rural en chiffres » qui est un véritable Annuaire de statistiques agricoles.

---

D'autre part, un projet de décret est en discussion pour rassembler dans une même Direction de la Planification la Cellule de Planification, à laquelle appartient le Département d'Informations Rurales, et le Service des Statistiques et Prévisions qui coiffe la Division des statistiques agricoles et animales.

Ce regroupement en une même Direction permettrait sans doute de valoriser les travaux du Service des statistiques et prévisions et de relancer la Centrale de données.

*La mission suggère parallèlement que l'Equipe centrale de Niamey réfléchisse sur la finalité et le contenu de cette Banque de données et, d'autre part, étudie avec l'aide d'un informaticien les possibilités d'utiliser DBASE pour réaliser des publications ou d'utiliser d'autres logiciels que DBASE pour la banque de données.*

#### e) *L'Animation Locale*

L'animation locale est actuellement hébergée par le Ministère du Développement Rural et de l'Environnement qui a mis à sa disposition quatre bureaux.

Ses conditions de travail seraient presque satisfaisantes s'il n'y avait un problème de voiture.

A défaut de pouvoir lui apporter un véritable appui technique, il se doit d'être un soutien à la DSAA, tant pour lui faciliter la gestion que pour assurer les contacts avec les structures qui interviennent dans le domaine de la sécurité alimentaire.

*La mission recommande qu'un rapport d'exécution des enquêtes soit fait mensuellement par l'Animateur local et adressé à l'ECA. Pour ce faire l'ECA doit préparer un canevas de rapport mensuel.*

#### f) *La Composante Nationale*

La Composante Nationale existe mais a une activité réduite car elle est par trop informelle.

*La mission recommande que l'Animateur local fasse tout ce qui est en son pouvoir pour que cette composante soit de nouveau officialisée et redevienne opérationnelle.*

---

## Mise en oeuvre des conditionnalités

### a) Comité de Sécurité Alimentaire

Selon le Protocole d'exécution de DIAPER III, le Comité de Sécurité Alimentaire, dont la constitution est une conditionnalité du projet, est un *cadre de concertation politique* chargé de l'utilisation des conclusions tirées des travaux de DIAPER, en liaison avec les autres actions menées dans le pays en matière de Sécurité alimentaire.

Un Comité de Programmation Alimentaire (CPA) existe officiellement depuis 1989. Il est composé des Ministres impliqués dans les problèmes de sécurité alimentaire et s'appuie sur un Comité technique de représentants de ces mêmes ministères. (voir la composition dans la suite du rapport).

*La mision pense que ce Comité corespond au Comité de Sécurité Alimentaire souhaité par DIAPER..*

### b) Prise en charge des opérations de collecte par l'Etat

Le Gouvernement de Mauritanie a inscrit un montant de 2 millions d'UM dans son budget d'investissements, ce qui correspond aux 30% des dépenses de collecte de 1994, en tant que contrepartie de projet.

Ceci ne règle pas pour autant le problème car on peut craindre qu'à la fin du projet le financement de la collecte ne soit pas pris en compte dans le budget de fonctionnement.

Le Chef de la Délégation de la Commission Européenne, l'Animateur local du DIAPER, le Directeur du Développement des Ressources Agro-pastorales doivent suivre de très près ce problème avec l'Ordonnateur National délégué du FED et tout mettre en oeuvre pour que cette conditionnalité soit prise en considération.

## Les besoins en formation

Les besoins en formation ont bien été ciblés pour la Division des Statistiques Agricoles et Animales et un programme de formation est proposé par la mission

## Le Devis-Programme 95/96

Des recommandations qui précèdent et des demandes des différentes Structures découlent la proposition de Devis-programme suivante : (en ECU)

Enquête annuelle permanente	75 980
Enquête suivi des marchés	22 799
Animation locale	20 773
	-----
	119 552

## I - EVALUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE (ANNEE 1)

### 1. 1 ORGANISATION

#### a) Cadre institutionnel et ressources humaines

Une seule enquête est actuellement soutenue par le projet DIAPER, « l'Enquête Suivi Prévision et Estimation des Récoltes (ESPER) ». Elle est réalisée par la Division des Statistiques Agricoles et Animales (DSAA) du Service des Statistiques et de la Prévision de la Direction du Développement des Ressources Agro-Pastorales (DRAP) du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (MDRE).

Les ressources humaines de la Division des Statistiques Agricoles et Animales (DSAA) sont les suivantes au moment de la mission :

Au niveau central:

- Le chef de division qui est également le Chef du Service (ITS)
- Bureau des statistiques agricoles
  - 1 Ingénieur adjoint de l'économie rurale (ayant fait 2 ans à l'ENEA)
  - 3 agents de dépouillement
- Bureau des statistiques animales
  - 1 Ingénieur zootechnicien
  - 1 Adjoint technique de la statistique
  - 3 agents de dépouillement
- Bureau de l'informatique
  - 1 Analyste-programmeur
  - 5 agents de saisie
- Bureau administratif
  - 1 Agent technique de la statistique
  - 4 secrétaires
  - 4 chauffeurs
  - 3 plantons
- Bureau documentation
  - 1 agent

A signaler le retour au Ministère du développement rural et de l'environnement en attente d'affectation d'un Ingénieur des travaux statistiques, ancien de la division des statistiques.

---

#### Au niveau régional:

- 9 contrôleurs, chefs de bureaux régionaux (1 par région)
- 25 enquêteurs
- 9 chauffeurs

Les bureaux régionaux des statistiques et de la prévision dépendent administrativement des Délégués régionaux du MDRE et technique de la Division des Statistiques et de la Prévision. Les moyens mis à la disposition des bureaux régionaux transitent donc par les délégations régionales du Ministère, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes.

#### b) Matériels DIAPER III et autres sources

La Division des Statistiques Agricoles et Animales dispose actuellement de:

Matériels	DIAPER	Banque mondiale et BAD	PNUD	Total
Véhicules	1	-	-	1
Motos	-	-	-	-
Mobylettes	-	-	-	-
Bicyclettes	-	-	-	-
Micro-ordinateurs	1	1(1)	1(2)	3
Photocopieur	-	-	1(2)	1
Duplicateur	-	-	-	-
Machine à écrire	2(2)	-	-	2
Bousoires	20	-	-	20
Balances	20	-	-	20
Calculatrices	20	-	-	20

Notes: (1) en cours d'achat sur Projet élevage      (2) à réparer

#### c) Les financements

Le financement de l'Enquête Suivi, Prévision et Evaluation des Récoltes (ESPER) était assurée par l'Etat en 1993/94. Au lancement du projet DIAPER III, les responsables Mauritiens ont compris que le projet prenait en charge toutes les dépenses relatives à l'ESPER y compris les salaires et primes des enquêteurs. Ils n'ont donc rien fait inscrire dans le budget de l'Etat de 1994 et ne se sont pas tournés vers les autres bailleurs de fonds habituels.

DIAPER n'ayant pris en charge qu'une partie des dépenses, les enquêteurs ne sont pas payés depuis de longs mois alors qu'ils travaillent toute l'année et l'enquête elle-même se déroule dans de très mauvaises conditions.

---

Un premier approvisionnement du compte du Projet par le CESD-Communautaire a eu lieu à la fin du mois d'Avril à titre de pré-financement mais le compte du projet n'a été véritablement approvisionné par le Payeur délégué que fin juillet 94 et donc bien après le démarrage de l'enquête agricole.

*d) Appuis existants provenant d'autres sources*

Le PNUD/FAO a apporté son assistance à la DSAA de 1982 à 1993 pour le Recensement de l'agriculture en 1984/85 et pour la mise en place de l'Enquête Suivi, Prévision et Evaluation des récoltes (ESPER).

Un projet PNUD/FAO d'information rurale est actuellement en discussion, qui devrait permettre un appui pour le suivi des prix sur les marchés, l'élaboration de statistiques agro-météorologiques et le suivi de la situation phyto-sanitaire. Un Expert national en statistiques est prévu pour la durée du projet qui comporte également un volet équipements.

## 1. 2. TECHNIQUE DES ENQUETES

*a) L'enquête suivi, prévision et évaluation des récoltes (ESPER)*

Elle est réalisée par la Division des Statistiques Agricoles et Animales (DSAA).

Elle a pour objectif de déterminer les superficies cultivées, les prévisions de production des cultures céralières, les rendements et les productions pour ces mêmes cultures afin d'établir les bilans céréaliers prévisionnels et définitifs.

D'autres données sont recueillies: démographie des exploitations agricoles, utilisation des intrants, collecte de données sur l'élevage et sur la situation phytosanitaire et prix aux producteurs de produits agricoles.

L'enquête s'intéresse essentiellement aux exploitations familiales mais aussi aux exploitations modernes privées pratiquant les cultures irriguées. On connaît par la SONADER tout ce qui concerne le secteur moderne irrigué qu'elle encadre.

La Mauritanie compte 13 Régions (Wilayas) dont 9 seulement sont des régions agro-pastorales. Les Régions sont subdivisées en Départements (53 dont 37 agricoles)

C'est une enquête annuelle par sondage à deux degrés conçue pour obtenir des résultats significatifs au niveau de chaque Région.

---

Le tirage de l'échantillon des villages a été fait au niveau de chaque département à partir du Recensement de la population de 1988 qui a donné la liste des villages et leur population.

Dans chaque département on a classé les villages par taille en constituant 3 strates:

- 1) villages de moins de 300 habitants
- 2) villages ayant une population comprise entre 300 et 2000 habitants
- 3) villages de plus de 2000 habitants

On a tiré, à probabilité égale, 2 villages dans la première strate, 4 dans la seconde et 1 dans la dernière. Au total on a tiré donc 7 villages par département.

Au second degré, on a tiré des exploitations à probabilité égale:

- 5 par village dans la première strate soit 10 exploitations par département
- 10 par village dans la seconde strate soit 40 exploitations par département
- 15 par village dans la troisième strate soit 15 exploitations par département

On enquête donc 65 exploitations par département.

L'échantillon des villages et des exploitations est inchangé depuis 1988.

La DSAA envisage de refaire le recensement des villages échantillon afin de mettre à jour les listes d'exploitations et retirer un nouvel échantillon d'exploitations. C'est une opération assez lourde mais qu'il faut faire absolument car il y a trop d'exploitations disparues.

En ce qui concerne l'échantillon de villages, il faudrait voir avec l'Office National des Statistiques comment mettre à jour la liste des villages qui a servi de base de sondage, mais ce n'est pas le plus urgent.

Un nouveau recensement de l'agriculture ne résoudrait pas ce problème de base de sondage au premier degré puisqu'il serait lui-même fait par sondage avec la base de sondage que l'on critique actuellement.

Dans toutes les exploitations de l'échantillon on mesure les superficies de toutes les parcelles.

Dans les exploitations familiales on place de manière aléatoire un carré de rendement (de 5m de côté) dans 1/3 des parcelles. Dans les exploitations modernes privées du secteur irrigué, on tire dans chaque périmètre, de façon aléatoire, plusieurs parcelles que l'on suit du début à la fin de la campagne.(surface ensemencée et rendement)

---

Plusieurs types de cultures sont pratiquées qui ne s'inscrivent pas dans le même calendrier. Ceci est une particularité de ce pays. On distingue:

- les cultures en diéri ou cultures pluviales qui correspondent exactement au cycle climatique
- les cultures en walo (décrue) qui se pratiquent juste après la fin de la saison des pluies
- les cultures de bas-fonds ou en aval des petites retenues qui permettent une irrigation et donc des cultures en dehors du cycle pluvial
- les cultures irriguées qui se développent sur les périmètres aménagés du fleuve sénégal. Ces périmètres permettent deux ou trois cultures successives, la première étant toujours le riz. Ces périmètres sont soit encadrés par la SONADER, soit exploités par des entrepreneurs privés.

L'enquête se déroule maintenant en deux phases (au lieu de 3 précédemment). La première permet d'obtenir:

- les superficies réellement cultivées avec mesure effective des parcelles
  - l'opinion des exploitants agricoles sur les rendements qu'ils attendent pour la campagne
  - le cheptel
- La seconde phase a pour but :
- de mesurer les rendements définitifs
  - d'interroger les exploitants sur les prix à la production qu'ils ont obtenus.

Le calendrier des différentes phases de l'enquête est le suivant:

	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai
<b>Cultures pluviales</b>												
1° passage Diéri	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
suivi maraîchage	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2° passage Diéri	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
palmiers dattiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1° passage B-fonds	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2° passage B-fonds	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1° passage Walo	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2° passage Walo	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Cultures irriguées</b>												
1° passage hivernage	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2° passage hivernage	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1° passage CSF	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2° passage CSF	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1° passage CSC	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2° passage CSC	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>SIM</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Prix à la production	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Prix du marché	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

### Répartition de l'échantillon par régions

	Régions	Nbre départem	Nbre enquêteurs	Echantillon	
				Villages	Nbre expl
1	Région de Hodh Chargui	6	4	42	390
2	Région de Hodh el Gharbi	4	4	28	260
3	Région de Assaba	5	3	35	325
4	Région de Gorgol	4	3	28	260
5	Région de Guidimakha	2	2	14	130
6	Région de Brakna	5	4	35	325
7	Région de Trarza	6	3	42	390
8	Région de Addrar	3	1	20	200
9	Région de Tagant	2	1	13	260
	TOTAL	37	25	257	2540

Les enquêteurs sont, paraît-il, d'un niveau baccalauréat et parfois plus. Ils sont dans l'ensemble très expérimentés et certains font les enquêtes depuis 1983.

Dans chaque région il y a en plus un Contrôleur, chef du bureau des statistiques et de la prévision, et un chauffeur.

La supervision est assurée par les 5 chefs de bureaux du service central quand ils ont les moyens de se déplacer.

Dans une région, le chef de bureau et l'ensemble de ses enquêteurs se déplacent de village échantillon en village échantillon, le chef de bureau de chargeant d'introduire l'équipe auprès du village et de contrôler les fiches remplies.

Ces déplacements se font par véhicule appartenant à la Délégation Régionale de l'Agriculture dont dépend le chef de bureau. Ils dépendent donc du bon vouloir des Délégués et la DSAA ne maîtrise pas le déroulement de l'enquête sur le terrain.

La supervision est le fait de cadres du service des statistiques agricoles et consiste en des missions au cours desquelles ceux-ci font le suivi des activités et apportent les ressources nécessaires aux opérations de collecte.

L'encadrement paraît suffisant à condition que ces superviseurs aient la possibilité de se déplacer facilement.

Le problème des primes est important car le travail d'enquête est difficile et comporte bien des contraintes.

Les salaires des enquêteurs ne sont pas versés depuis un an car ils étaient prélevés sur les fonds de contre-partie à l'aide alimentaire et le Gouvernement, pensant que DIAPER allait les prendre en charge, ne les a pas inscrits dans son budget de 1994.

Le questionnaire utilisé pour les exploitations familiales comprend actuellement 5 types de fiches:

- pour chaque parcelle de l'exploitation une fiche servant à la fois pour l'identification de l'exploitant, la mesure des parcelles et la mesure des rendements et donc pour les deux passages
- une fiche pour l'interview de l'exploitant sur les prévisions de récolte (1<sup>o</sup> passage)
- une fiche pour la liste des parcelles de l'exploitant afin de contrôler la pose des carrés de rendements (pour les 2 passages)
- une fiche sur l'élevage (1<sup>o</sup> passage)
- une fiche pour l'interview de l'exploitant sur les prix à la production (2<sup>o</sup> passage)

Pour les cultures irriguées, une fiche périmètre et une fiche parcelle permettent de mesurer les superficies, de connaître la production et d'avoir des renseignements sur les méthodes culturales.

Toutes les fiches remontent au service central. Elles sont contrôlées et font l'objet d'un double traitement: l'un manuel, l'autre informatique avec SP6, l'un contrôlant l'autre!!!

Les prévisions de récoltes sont faites en principe à partir des résultats définitifs sur les superficies fournis par l'enquête et d'estimations sur les rendements faites au vu des rendements moyens des années précédentes, des déclarations des exploitants agricoles recueillies dans le cadre de l'enquête et de l'observation des conditions agro-climatiques par les services compétents.

Les résultats définitifs proviennent tous de l'enquête.

---

Pour la campagne 1994/1995, au premier passage pour les cultures en Diéri, passage qui devait donner les superficies définitives, la DSAA devait intervenir dans 169 villages et interroger 1655 exploitants. Elle n'a en réalité enquêté que dans 93 villages et dans 846 exploitations. Le travail n'a donc été fait qu'à moitié (51% des exploitations). Quant à la poursuite de l'enquête, le service central ne sait pas au 1<sup>er</sup> février où en sont les opérations. Quelques questionnaires rentrent mais les superviseurs n'ont pas les moyens d'aller sur le terrain. On peut donc être très inquiet sur la fiabilité des résultats que le Service des statistiques fournira pour cette campagne et parler de très nette dégradation du système mis en place.

### 1. 3 LES RESULTATS

#### a) *Publications produites*

La Division des Statistiques Agricoles et animales publie chaque année:

- un rapport annuel, en octobre, sur les prévisions de récoltes et le bilan céréalier pour l'évaluation de la campagne agricole par la mission CILSS/FAO
- un Rapport annuel sur les résultats de l'enquête suivi, prévision et évaluation des récoltes avec les superficies, les rendements et les productions des différentes cultures pluviales - Sorgho, Mil, Maïs, Niébé et Pastèque.

Ces rapports sont diffusées en une centaine d'exemplaires.

Ces publications sont réalisées sur tableur et traitement de texte. Elles contiennent une analyse sur le déroulement de la campagne.

Il n'y a pas de Bulletin statistique et encore moins d'Annuaire statistique.

#### b) *Analyse des résultats*

Le traitement des données de l'ESPER est réalisé sur mico-ordinateurs. Il consiste à contrôler puis saisir toutes les fiches de l'enquête et à sortir les principaux résultats définitifs.

Les résultats sont analysés avec les structures de la Composante Nationale pour l'élaboration des Rapports annuels destinés à la mission d'évaluation de la campagne CILSS/FAO.

#### c) *Utilisation des résultats*

Les résultats de l'ESPER sont utilisés par de nombreuses instances de concertation et de décision en matière de Sécurité alimentaire: Instances Gouvernementales, Structures Administratives, Bailleurs de Fonds, Système bancaire, Opérateurs économiques, etc...

---

Ils alimentent notamment les rapports fournis à la mission d'évaluation CILSS/FAO.

Ils sont parait-il aujourd'hui reconnus comme résultats officiels. Ils le resteront tant qu'ils seront fiables ce qui suppose que des mesures soient prises de toute urgence pour régler les problèmes de financement et d'organisation.

*d) La Centrale d'informations*

Une Banque de données a été mise en place à la Division des Statistiques Agricoles et Animales (DSAA) avec DIAPER II. Elle comporte des données sur la production, l'environnement physique, l'environnement économique, l'utilisation des facteurs de production, les prix, etc....

La mise à jour n'est pas assurée bien que l'informaticien sache se servir de DBASE. Il n'y a personne en fait ni les moyens de transport pour aller chercher les informations dans les différentes structures productrices.

Il faut donc redynamiser cette activité et la valoriser par la publication d'un Annuaire de statistiques agricoles.

Il est nécessaire d'y affecter un Agent à plein temps doté d'un moyen de transport (moto par exemple).

Il faut signaler que le Département d'Informations Rurales a publié une brochure très bien présentée et assez complète « Le Développement rural en chiffres » qui est un véritable Annuaire de statistiques agricoles.

D'autre part, un projet de décret est en discussion pour rassembler dans une même Direction de la Planification la Cellule de Planification, à laquelle appartient le Département d'Informations Rurales, et le Service des Statistiques et Prévisions qui coiffe la Division des statistiques agricoles et animales.

Ce regroupement en une même Direction permettrait sans doute de valoriser les travaux du Service des statistiques et prévisions et de relancer la Centrale de données.

Cet outil, tel qu'il est conçu, est très ambitieux. Il faudrait donc que l'Equipe centrale de Niamey réfléchisse sur la finalité d'une telle Banque de données et sur son contenu et étudie comment l'utiliser pour sortir des publications puisqu'il semble que ce sera la seule manière de motiver la DSAA.

#### 1. 4 LES SYNERGIES

En établissant les rapports sur les résultats prévisionnels et définitifs, la Division sollicite les Structures peu nombreuses de la Composante Nationale.

Il y a un début de coordination entre la DSAA, l'Office National des Statistiques (ONS) et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) en ce qui concerne les relevés de prix sur les marchés. L'Animateur local doit veiller à ce qu'il n'y ait pas de gaspillage des moyens humains et matériels et que les tâches des uns et des autres soient bien définies.

## II - ANIMATION LOCALE

### 2.1 MISE EN PLACE DE L'ANIMATION LOCALE

La signature du Protocole d'Exécution de DIAPER III entre le Gouvernement de la République de Mauritanie et la Commission Européenne a eu lieu en Février 1994.

L'Animation locale est actuellement hébergée par le Ministère du Développement Rural et de l'Environnement qui a mis à sa disposition deux bureaux.

L'Animateur local, Ingénieur des travaux statistiques, précédemment chef de la DSAA, est en train de recruter une nouvelle Secrétaire-comptable suite à la défection de celle qui occupait le poste. Il n'a pas de chauffeur ni de planton.

L'Animation locale dispose d'un véhicule en mauvais état, en panne au moment de notre passage. Il n'a ni ordinateur, ni photocopieuse.

### 2.2 RAPPORT D'ACTIVITES SUCCINT DU TRAVAIL DE L'ANIMATION LOCALE JUSQU'EN DECEMBRE 94

L'Animateur local assure la co-gestion de DIAPER avec le représentant de l'Ordonnateur National (Cellule de Coordination FED au Ministère du Plan, Ordonnateur National).

Il semble que son activité se limite à cette gestion qu'il prétend assumer jusque dans le moindre détail. Il paye lui-même les primes aux enquêteurs par exemple avec plus ou moins de retard puisqu'il n'a pas de véhicule pour les leur porter.

Il n'apporte aucun appui technique à la DSAA.

Il aurait participé à quelques réunions dont il a d'ailleurs du mal à préciser l'objet.

Il devrait pourtant s'activer sérieusement pour relancer la Composante Nationale et obtenir son officialisation.

---

## **2 . 3 RELATIONS ET COLLABORATION AVEC LES AUTRES ORGANISMES IMPLIQUES**

### **DANS L'APPUI A LA COMPOSANTE NATIONALE**

L'Animateur local entretient apparemment peu de relations avec la FAO, le PNUD, etc,...

## **2 . 4 QUALITE DE L'INTEGRATION DE L'ANIMATION LOCALE DANS LE DISPOSITIF**

### **DIAPER**

La seule intervention de DIAPER en Mauritanie concerne l'Enquête Suivi Prévision et Evaluation des récoltes de la DSAA.

Il ne semble pas très apprécié par le Chef de la DSAA qui se plaint de ne pouvoir mobiliser rapidement les crédits affectés à l'enquête ( délais inacceptables pour avoir du carburant pour réaliser l'enquête par exemple) et d'être tenu complètement à l'écart de tout ce qui touche au projet.

Il semble par ailleurs peu apte à jouer un rôle d'appui technique.

Son rôle devrait donc d'être un coordonnateur entre les différentes structures de la Composante Nationale et entre les structures qui pourraient entrer dans le projet.

## **2. 5. EXECUTION DU DEVIS-PROGRAMME:**

Le devis-programme tel qu'adopté par le comité directeur a connu un remaniement avant son exécution. L'enveloppe financière n'a pas connu de changements. Le besoin de modifier le devis semblait être guidé par le souci d'octroyer des indemnités aux agents n'ayant pas été prévus sur le dit devis.

---

A la date du 9 décembre 1994 le taux d'exécution du budget était de 45,6%. Pour les principaux postes il se fixait comme suit:

Collecte	63,2%
Equipement	24,1%
Animation locale	57,5%

Le faible taux d'exécution du budget d'équipement est dû au fait que les motos prévues n'ont pas encore été achetées.

Le devis proposés prévoyait l'achat de 15 motos au prix unitaire de 2000 ecu (4.050.000 UM). Les prospections sur le marchés ont revélé un prix unitaire minimum de 550.000 UM soit 3600 ecu environ.

Face à cette situation il a été décidé d'acheter 7 motos au lieu de 15. Les procédures d'achats de ces motos sont actuellement en cours.

### III - LA COMPOSANTE NATIONALE

#### 3 . 1 SA COMPOSITION

En tant que cadre de concertation technique chargé de la production coordonnée de données statistiques en matière de Sécurité alimentaire, la Composante Nationale a existé officiellement en Mauritanie jusqu'en 1993. Suite à des réformes institutionnelles, elle a cessé de fonctionner mais des contacts informels se poursuivent entre les Structures qui la composaient. C'est à dire:

- la Division des Statistiques Agricoles qui en était le chef de file
- les Services de l'Agriculture
- les Services de l'Elevage
- le Service d'Agrhymet
- l'Office National de la Statistique (ONS)
- le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)
- la SONADER

D'après l'Animateur local, un arrêté, qu'il n'a pu nous montrer, serait en préparation pour réanimer cette Composante Nationale.

#### 3 . 2 SA PARTICIPATION AU PROJET ET SON MODE DE FONCTIONNEMENT

Les objectifs de la Composante Nationale sont de :

- Favoriser la concertation entre les différents services intéressés en vue d'une mise en cohérence de la production de l'information pour la Sécurité Alimentaire
- Promouvoir le débat technique sur les méthodes de collecte, de traitement et d'analyse de l'information sur la Sécurité Alimentaire
- Recueillir les propositions et requêtes sur la préparation des actions du DIAPER

---

- Diffuser au niveau des structures intéressées les résultats des actions du DIAPER

- Alimenter la Centrale d'information pour la Sécurité Alimentaire de données de diverses sources portant sur la Sécurité Alimentaire

- Tenir une revue trimestrielle, comme forum qui sera le reflet du débat méthodologique sur la Sécurité Alimentaire.

La Composante Nationale, ne remplit pas de telles fonctions. Elle doit être redynamisée. Le Chef de la DSAA dit ne pas pouvoir actuellement convoquer les membres d'une Composante qui n'existe plus en tant que telle.

Seule activité de la Composante Nationale, la préparation du Rapport pour la mission d'évaluation CILSS/FAO.

### **3 . 3 ROLE ET CONTRIBUTION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE AU DISPOSITIF DIAPER**

Le Ministère du Développement Rural et de l'Environnement, par la Division des Statistiques Agricoles (DSAA), était le chef de file de la Composante Nationale de DIAPER jusqu'en 1993, il provoquait les réunions de la Composante Nationale et les animait.

Il reste que la Division des Statistiques Agricoles et Animales anime les réunions préparatoires pour la rédaction du Rapport soumis à la mission d'évaluation CILSS/FAO.

## IV - MISE EN OEUVRE DES CONDITIONNALITES

### 4 . 1 COMITE DE SECURITE ALIMENTAIRE

Selon le Protocole d'exécution de DIAPER III, le Comité de Sécurité Alimentaire, dont la constitution est une conditionnalité du projet, est un *cadre de concertation politique* chargé de l'utilisation des conclusions tirées des travaux de DIAPER, en liaison avec les autres actions menées dans le pays en matière de Sécurité alimentaire.

Un *Comité de Programmation Alimentaire (CPA)* existe depuis 1989 (Arrêté de mars 1989 modifié par l'arrêté du 15 août 1993).

C'est un comité technique inter-ministériel présidé par le Ministre du Développement Rural et de l'Environnement et dont le Secrétariat est assuré par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA). Il comprend:

- le Ministre des Finances
- le Ministre du plan
- le Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme
- le Ministre des Mines et de l'Industrie
- le Ministre du Développement Rural et de l'Environnement
- le Commissaire à la Sécurité Alimentaire

et les Représentants

- des Etats Unis d'Amérique
- de la République Fédérale d'Allemagne
- du Royaume d'Espagne
- de la République Française
- de la Commission des Communautés Européennes
- du Programme Alimentaire Mondial

De par sa composition, ce Comité a un caractère politique. Il a pour rôle « d'instituer une concertation permanente en vue de proposer toute mesure susceptible d'aider à la mise en oeuvre de la politique alimentaire et de réaliser l'objectif de sécurité alimentaire »

Il se réunit au moins une fois l'an.

---

Ses travaux sont préparés par un Comité technique composé des représentants des Ministres faisant partie du Comité de Programmation Alimentaire.

#### 4 . 2 PRISE EN CHARGE DES OPERATIONS DE COLLECTE PAR L'ETAT

Une première étape a consisté à décentraliser la gestion du DIAPER au profit des volets nationaux. Les autorités du projet au niveau national sont l'Ordonnateur National du FED, le Ministre du Plan, et le chef de Délégation de la Commission Européenne à Nouakchott.

Concrètement, c'est l'Ordonnateur National qui approuve les Devis-Programmes annuels et ordonne les ordres de paiement sur le compte du projet. Il assure le suivi et l'évaluation de l'exécution à travers la Cellule de coordination des Programmes FED.

Il semble qu'il y ait eu une incompréhension totale des modalités de financement du projet DIAPER par les Autorités Mauritanies. Celles-ci ont pensé que le projet prenait à sa charge toutes les dépenses de l'enquête ESPER en 1994 et ont supprimé toutes les inscriptions budgétaires précédemment acquises, y compris celles destinées au salaire des enquêteurs.

Pour 1995, le Gouvernement de la Mauritanie a cependant budgétisé sur le budget d'investissements 2 millions d'Ouguiyas pour 1995, ce qui correspond à 27% des dépenses de collecte de l'exercice 94/95.

Ceci ne règle pas pour autant le problème car on peut craindre qu'à la fin du projet le financement de la collecte ne soit pas pris en compte dans le budget de fonctionnement.

Le Chef de la Délégation de la Commission Européenne, l'Animateur local du DIAPER, le Directeur du Développement des Ressources Agro-pastorales doivent suivre de très près ce problème avec l'Ordonnateur National délégué du FED et tout mettre en œuvre pour que ces dépenses soient prises en compte sur le budget de fonctionnement.

## V PROGRAMMATION DES ACTIVITES

### 1. LES ENQUETES:

#### a) L'Enquête Suivi Prévision et Evaluation des Récoltes

L'enquête agricole est réalisée par le Service des Statistiques et de la Prévision de la Direction des Ressources Agro-Pastorales (DRAP). Son objectif est la production annuelle des prévisions des récoltes en céréales (en vue de l'établissement du bilan prévisionnel) d'une part, d'autre part de l'estimation de la production définitive de la campagne pour alimenter la série des statistiques sur la production agricole du pays.

La production agricole de la Mauritanie est le fait de 4 typologies de cultures qui s'étalent tout le long de l'année:

- le Djéri ou culture pluviale qui s'étale de juillet à octobre,
- le Bas-Fonds qui s'étale d'octobre à janvier,
- le Walo ou culture de décrue qui s'étale de novembre à février,
- l'irriguée pratiquée tout le long de l'année, pour laquelle on distingue:
  - . la saison hivernage
  - . la contre saison froide qui ne concerne que le maraîchage
  - . la contre saison chaude.

La production céréalières de ces différentes typologies se repartie comme suit (campagne 1993/94)

Djéri	38%
Walo	7 %
Bas-Fonds	12%
Irriguée	43%

La méthodologie de l'enquête pour la prochaine campagne est celle pratiquée depuis sa conception. Elle consiste au tirage de 257 villages dans les régions agricoles du pays et à tirer dans chacun des villages retenus un échantillon d'exploitations à enquêter.

---

Depuis son lancement, l'enquête s'est faite sur le même échantillon. Le suivi de l'échantillon permanent, s'il peut avoir des avantages dans le suivi de l'évolution des grandeurs, a beaucoup plus d'inconvénients dans la pratique: les enquêtes sont mal faites et le dénombrement des exploitations qui permet la mise à jour du nombre d'exploitations des villages échantillons, donnée essentielle dans l'extrapolation, n'est plus fait.

Il est envisagé cette année le renouvellement de l'échantillon des exploitations tout en conservant les mêmes villages.

Un recensement des exploitations des villages échantillons sera opéré, ces exploitations seront stratifiées selon la pratique des typologies de culture avant d'être tirées.

Une fiche de recensement et de tirage des exploitations sera par conséquent conçue et les enquêteurs y seront formés pour commencer ce recensement au moins deux mois avant le début de la campagne d'hivernage.

Le questionnaire de l'enquête comporte actuellement 7 fiches dont 1 pour l'élevage. La conception de ces questionnaires mérite d'être revue pour:

1. Gagner en nombre de fiches à imprimer: les 3 principales fiches du questionnaire sont des fiches relatives à une seule parcelle ou parfois la même parcelle nécessite 2 fiches. Le nombre de fiches à imprimer est donc, pour ces fiches, au moins égal au nombre de parcelles.
2. Gagner en temps: les questionnaires ne sont codifiés qu'au niveau central. On pourrait faire en sorte que les codes des réponses soient directement portés sur le terrain par les enquêteurs.

Un nouveau questionnaire de 5 fiches sera initié au cours de la prochaine campagne. Ce questionnaire proposé fera l'objet d'une formation de tous les agents de collecte et de traitement en début de campagne.

L'enquête est conçue pour être exécutées sur le terrain tout le long de l'année ce qui permet devrait permettre l'estimation de toute la production agricole du pays. Il ressort des résultats produits que toutes les données collectées ne sont pas exploitées, en particulier celles concernant les cultures maraîchaires.

La méthode de collecte pour ces cultures maraîchaires ne semble pas être adaptée.

---

Par rapport au besoins existants sur les statistiques sur le maraichage, il est important de revoir la collecte effectuée sur les cultures maraîchères (cultures irriguées de la contre saison froide) et d'effectuer uniquement un recensement au cours de la prochaine campagne. Ce recensement servira de base de sondage pour un échantillon d'exploitants à suivre.

L'appui dont a bénéficié le Service dans le cadre de la consultation financée par le DIAPER III (4 mois de consultation) a été très bénéfique. Cette consultation mérite d'être reconduite pour la prochaine campagne eu égard au manque crucial de techniciens qualifiés pour la bonne exécution des opérations. La durée de la consultation s'étendra sur 10 mois.

Le consultant aura notamment à intervenir sur tous les nouvelles propositions faites pour l'enquête et la mise en place du système d'information sur le marché.

#### *b) L'Enquête Suivi des Marchés Céréaliers*

La réflexion sur la mise en place d'un Système d'Information sur les Marchés céréaliers (SIM) avait été confiée au consultant statisticien auprès du Service des Statistiques Agricoles.

La proposition du consultant consiste à faire au préalable un recensement des marchés, faire une typologie et retenir des marchés à suivre.

Dans l'hypothèse où le recensement ne sera pas retenu, le consultant propose le suivi des 18 marchés ruraux qui avait déjà fait l'objet de suivi lors d'une enquête réalisée en 1990, et d'un marché céréalier dans chaque ville chef lieu de région ou département. Des prix flux seront donc relevés au niveau des marchés ruraux, semi-urbains et urbains.

Le suivi des marchés céréaliers est cependant convoité par 2 structures: le Service des Statistiques Agricoles (SSA) et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA).

Le SSA le présente comme instrument de mesure de la politique agricole et des revenus des producteurs, en tant que tel, il veut mettre en place un dispositif de collecte de prix au producteur dans les marchés ruraux.

Le CSA le présente comme un appui technique et financier à son système d'information sur les marchés céréaliers qu'il a jusqu'à maintenant utilisé comme outil de travail dans la détermination des zones déficitaires. Il s'agira pour lui que le système dépasse le seul outil de travail pour être utilisé comme un vrai système d'information.

ANNEXE: BUDGETS PREVISIONNELS